



Inovans CR

Dégraissant sols durs

Fiche technique

Pour éliminer plus particulièrement les salissures d'origine organiques mais également minérales sur les carrelages, marbres, granits et toutes surfaces lavables non protégées. Convient pour entretenir des sols carrelés en hypermarché mais également en ateliers, garages, hall d'exposition. Peu moussant, il s'utilise à l'autolaveuse.

Mode d'emploi

Utilisation manuelle : 3 à 5 %

Utilisation mécanique : 1 à 3 %

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes.

Brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

Dans le cas de sols fortement encrassés, procéder à un trempage.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide bleu

- pH : 10,4 - 11,4

- Densité : 1,06 - 1,08

Précautions

Éviter les projections oculaires

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.
Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208).

Sans VLER française.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-07-2022 Ind. 6 ■



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

